



## AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

---

Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Avis spécial vous est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil du Village d'Abercorn est convoquée, par le soussigné, pour être tenue le jeudi 17 juillet 2025, à 17 h, à la salle du conseil sise au 10, rue des Églises Ouest, à Abercorn et qu'il sera pris en considérant les sujets suivants :

### ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
  - 3.1. Règlement numéro 395-2025 modifiant le règlement numéro 375-2023 concernant la gestion contractuelle – Adoption
  - 3.2. Règlement numéro 396-2025 modifiant le règlement numéro 376-2024 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires – Adoption
  - 3.3. Procès-verbal de correction - Projet de règlement numéro 393-2025 modifiant le règlement sur les conditions d'émission du permis de construction numéro 237 afin d'exiger la desserte en aqueduc et égout pour les terrains situés dans certaines zones à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
- 4. FINANCES**
  - 4.1. Comptes et transferts
- 5. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 5.1. Travaux urgents - Fuite rue des Églises Ouest – Acceptation des travaux
- 6. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
  - 6.1. Ponceau Pinacle – Mandat
  - 6.2. Déneigement du réseau routier 2023 - 2025 – Remboursement de la garantie
  - 6.3. Travaux rue des Églises Ouest – Trottoir et asphalte
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Donné à Abercorn, ce 14<sup>e</sup> jour de juillet 2025.

---

Me Jean-François Grandmont, OMA,  
Directeur général et greffier-trésorier